4.10/09

Conseil de Ville de Delémont
Groupe PS

Delémont, le 28 novembre 2009

Postulat

Pour que Delémont roule!

Les bienfaits du vélo ne sont plus à prouver. Les déplacements à vélo ne polluent pas, ne produisent pas de gaz à effet de serre et en tant qu'activité physique, contribuent à la promotion de la santé.

Pour favoriser la pratique du vélo, de nombreuses villes de Suisse et d'Europe mettent à disposition gratuitement des vélos pour la population résidante et les visiteurs d'un jour. Il existe actuellement en Suisse deux manières de faire, réunies sous la bannière de Suisse Roule. Première variante, avec du personnel engagé dans le cadre d'un programme d'insertion, comme à Neuchâtel ou à Genève. Dans ce cas, le dépôt de la carte d'identité et d'une somme modique est demandé comme caution pour obtenir gratuitement le prêt du vélo.
Deuxième solution, les vélos sont en libre service, disponibles 24h/24h, 7j/7, et une carte à puce permet à l'abonné de libérer le vélo de sa station. Un premier réseau de ce type a été ouvert cette année dans l'agglomération lausannoise.

Dans la plupart des villes ayant développé un système de vélopartage, des entreprises participent au projet en tant qu'utilisateurs et sponsors, ce qui permet de réduire les coûts pour la commune.

Le groupe PS demande donc que le Conseil communal étudie la mise sur pied d'un système de prêt de vélo et réponde notamment aux questions suivantes:

- quelle variante serait la mieux adaptée à la situation delémontaine?
- comment articuler le développement de cette solution avec la vélostation actuellement en étude dans le cadre du projet d'agglomération?
- quelle collaboration envisager avec les communes de l'agglomération, qui pourraient également disposer de stations de prêt?
- quelle collaboration envisager avec Caritas qui dispose déjà de vélos en libre service dans la zone industrielle?
- cette solution s'accorde-t-elle avec la mise à disposition de vélos électriques?
- quels seraient les coûts pour la Ville, en tenant compte d'une éventuelle participation financière du secteur privé ?

Groupe PS
Jude Schindelholz